

Pour mettre fin à la violence, il faut rompre avec la violence

Ray Acheson | Reaching Critical Will, Women's International League for Peace and Freedom

Résumé : Tout au long du mois d'octobre, les États Membres des Nations Unies se réunissent dans le cadre de la Première Commission de l'Assemblée générale sur le désarmement et la sécurité internationale pour aborder des questions liées aux armes et à la guerre. À la suite de l'explosion de violence en Israël et en Palestine le week-end dernier, le programme de désarmement de WILPF, Reaching Critical Will, appelle tous les États à empêcher le génocide de la population palestinienne. Cela passe notamment par la négociation d'un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des transferts d'armes et de l'aide militaire à destination et en provenance d'Israël et l'obligation pour Israël de mettre fin à ses bombardements et au siège de Gaza ainsi qu'à son utilisation de phosphore blanc.

Une fois de plus, le travail de la Première Commission intervient sur fond de bain de sang. Le week-end dernier, Israël et la Palestine ont été le théâtre de violences inouïes. Le samedi 7 octobre, le Hamas a lancé des milliers de roquettes sur Israël, a forcé la clôture marquant la frontière avec Gaza et a tué et fait prisonniers des centaines d'Israéliens et d'Israéliennes. Les attaques violentes du Hamas contre les civils violent le droit international et sont des crimes de guerre. En réponse à ces attaques, Israël a intensifié ses propres crimes de guerre, en renforçant son siège à Gaza et en effectuant des bombardements en tapis dans la prison à ciel ouvert qu'il a créé pour emprisonner plus de deux millions de Palestiniens et Palestiniennes depuis 17 ans dans le cadre de politiques d'apartheid d'un État colonialiste.

Les conséquences catastrophiques des 75 ans d'occupation de la Palestine par Israël ont largement dominé les échanges interactifs de « droit de réponse » de la Première Commission au cours de la semaine passée. Le bombardement de Gaza par Israël, à l'aide d'armes explosives et incendiaires, concerne directement le travail du comité. Cependant, les dynamiques plus larges en jeu renvoient toutes à de plus vastes questions au cœur du travail de la Première Commission tels que le militarisme, le colonialisme et l'hypocrisie.

Les mots comptent

Lundi, deux jours après l'attaque du Hamas sur Israël, la délégation israélienne a présenté sa **déclaration dans le cadre du débat général** à la Première Commission. Sans surprise, elle abordait l'effroyable massacre de civils en Israël. Le représentant permanent d'Israël aux Nations Unies a également employé un langage que l'on entend rarement à la Première Commission : « Des centaines d'innocents civils israéliens ont été froidement assassinés par des terroristes barbares du Hamas et un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants innocents ont été fait prisonniers par ces sauvages sadiques. »

Des qualificatifs tels que « barbares » et « sauvages sadiques » ont été utilisés par les colons tout au long de l'histoire pour désigner les personnes dont ils occupaient les territoires. Ces termes visent à imposer une supériorité — la force « civilisatrice » de l'occupant est nécessaire pour « apprivoiser les sauvages » — et à déshumaniser les peuples colonisés pour qu'il soit plus facile de les éliminer, de les tuer, de les soumettre à un nettoyage ethnique et à un génocide. Un tel langage devrait amener la Première Commission à marquer une pause et à prêter attention au contexte entourant les attaques du week-end dernier — ainsi qu'à la réponse du gouvernement israélien.

Le contexte compte

Dans un **droit de réponse** en date du 9 octobre, la représentante permanente adjointe d'Israël à la Conférence du désarmement a décrit certaines violences perpétrées contre la population israélienne de façon viscérale. Bien que sincère et percutant, l'appel à l'humanité qui transparaisait dans ce discours dissimulait également certains faits. Il dissimulait l'inhumanité imposée aux Palestiniens et aux Palestiniennes. Il dissimulait les politiques illégales d'apartheid d'Israël et la dégradation quotidienne de la vie de la population palestinienne, la détention illégale et le meurtre de civils palestiniens, les bombardements répétés de civils et d'infrastructures civiles à Gaza, les violations du droit international et l'impunité pour les crimes de guerre. Ce discours omettait par ailleurs le fait du colonialisme, la principale cause et le contexte de la violence actuelle.

Attirer l'attention sur les principales causes ne veut pas dire cautionner des actes spécifiques de violence, mais souligner que la violence a des conséquences. Dans son discours du 9 octobre, la représentante permanente adjointe d'Israël a indiqué que le Hamas avait « pénétré sur le territoire israélien et perpétré une attaque injustifiée et impitoyable contre les citoyens et les citoyennes d'Israël ». Toutefois, **comme l'ont souligné** certains Palestiniens, les combattants ne sont pas vraiment « entrés sur le territoire israélien », ils sont plutôt sortis de Gaza, qui est connue pour être une **prison à ciel ouvert**. De la même façon, décrire l'attaque comme « injustifiée » revient à nier 75 ans d'occupation, d'expulsion, d'apartheid, de blocus et de bombardements. Comme **l'a écrit** la journaliste israélienne Haggai Matar le 7 octobre : « Il ne s'agit pas d'une attaque "unilatérale" ou "injustifiée". L'effroi ressenti aujourd'hui par les Israéliens et les Israéliennes, moi y compris, est infime comparé à ce que la population palestinienne a ressenti quotidiennement depuis des décennies de régime militaire en Cisjordanie, et durant le siège et les assauts répétés de Gaza. »

La constance de la violence d'Israël à l'égard des Palestiniens est ce qui a mené à la crise actuelle. Cela ne justifie en rien le massacre de civils par le Hamas ou d'autres crimes de guerre commis contre la population israélienne. Mais comme le **fait remarquer** l'avocate en droits humains Noura Erakat, si Israël décrit son offensive actuelle contre Gaza comme des représailles face aux attaques du Hamas du week-end dernier, l'État d'Israël s'est déjà engagé dans quatre vastes offensives militaires contre Gaza dans le passé. « Lors de ces attaques, écrit Noura Erakat, Israël a tué des familles entières — sur plusieurs générations — avec des frappes de missiles sur leurs maisons. Israël a également bombardé à plusieurs reprises des hôpitaux et des écoles des Nations Unies abritant des civils et portant l'emblème bleu sans équivoque des Nations Unies. Malgré la litanie de crimes de guerre bien documentés, personne n'a été amené à répondre de ses actes et le siège n'a fait que se renforcer. »

De plus, tous les actes de résistance non violente face à la répression israélienne ont eu pour réponse la violence étatique. L'avocate le souligne : des « 40 000 Palestiniens et Palestiniennes qui, chaque semaine, ont participé à la Grande marche du retour en 2018 réclamant leur droit à retourner sur leur terre natale dont ils avaient été expulsés et la fin du siège, pour se retrouver à se faire tirer dessus par des tireurs d'élite israéliens » aux « milliers de Palestiniens et Palestiniennes ainsi que leurs alliés dans le monde qui se sont mobilisés en boycottant, en cessant d'investir et en menant des campagnes de sanctions visant à isoler Israël et à neutraliser sa menace mortelle », en passant par « les flottilles civiles qui ont tenté de briser le blocus naval de Gaza et les multiples difficultés juridiques devant les tribunaux nationaux, la Cour internationale de Justice et désormais la Cour pénale internationale », la résistance non violente s'est vue accuser de « terrorisme » et a mené à une violente répression de la part de l'État d'Israël, ainsi que d'autres gouvernements comme l'Allemagne et les États-Unis, qui ont criminalisé le boycott, les désinvestissements et le mouvement de sanctions contre l'apartheid israélien. « Le message adressé aux Palestiniens n'est pas qu'ils doivent résister de façon plus pacifique, souligne Noura Erakat, mais qu'ils n'ont aucun moyen de résister à l'occupation et aux agressions israéliennes. »

Impunité et inaction

Les actes d'Israël sont largement condamnés par la communauté internationale depuis de nombreuses années. Plusieurs **résolutions des Nations Unies** ont appelé à mettre un terme à son établissement colonial et à l'expulsion des Palestiniens. La Commission d'enquête sur les droits de l'homme des Nations Unies **a déterminé** que l'occupation par Israël du territoire palestinien était illégale. La Cour internationale de Justice **a statué** que le mur d'Israël en Cisjordanie occupée et à Jérusalem-Est était illégal. La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Francesca Albanese, **a recommandé** que le gouvernement d'Israël « se conforme aux obligations qui lui incombent en vertu du droit international et cesse d'entraver la réalisation du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, en mettant fin immédiatement et sans condition à son occupation coloniale du territoire palestinien et en se rachetant pour les infractions commises ».

Malgré tout cela, les actes d'Israël contre la population palestinienne sont restés totalement impunis. Aucun acte n'a été porté devant la Cour pénale internationale. Aucune réduction officielle du soutien en raison des politiques d'apartheid d'Israël. En revanche, des milliards de dollars ont été investis en aide militaire et en approvisionnement d'armes pour Israël de la part des gouvernements occidentaux, **y compris**, entre autres, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie et le Canada. Par ailleurs, de nombreux gouvernements achètent des armes et des systèmes de surveillance à Israël, dont les États-Unis, qui participent également à des échanges de formation de soldats et de forces policières dans ce que l'organisation Jewish Voice for Peace **décrit** comme un « échange de mauvais procédés ».

En outre, on a également observé de la répression, de l'intimidation et une mise sur liste noire d'activistes de Palestine et de personnes qui avaient manifesté leur solidarité. Dans la crise actuelle, comme à de nombreuses occasions auparavant, les leaders politiques considèrent que toute personne qui défend les Palestiniens et les Palestiniennes soutient le terrorisme. Certains pays sont même allés jusqu'à **criminaliser** le drapeau palestinien et d'autres expressions de solidarité envers le peuple de Palestine. Les critiques de l'État israélien sont souvent considérés comme antisémites pour faire taire l'opposition à la violence étatique. « Comme dans la réponse face au mouvement de boycott, de désinvestissements et de sanctions, qui exhorte les gens à ne pas soutenir financièrement l'occupation, **écrit** Joshua P. Hill, la réponse face à ces rassemblements pacifiques prouve qu'en ce moment il n'y a aucun moyen possible de soutenir la population palestinienne. Et cela semble même s'appliquer à l'appel humanitaire le plus basique de ne pas bombarder d'innombrables civils. »

Comme l'**ont soulevé** des défenseurs des droits humains : « Le manque historique de prise de responsabilité a nourri une culture de mépris du droit international qui a directement mené aux violences du week-end dernier. » Cela a permis au Hamas de massacrer des civils et cautionne maintenant une réponse génocidaire de l'État d'Israël contre l'ensemble du peuple palestinien.

Des crimes de guerre en guise de réponse

Dans leurs déclarations à la Première Commission, les représentants du gouvernement israélien ont employé les termes « barbares » et « sauvages sadiques » pour qualifier les combattants du Hamas. En dehors des Nations Unies, le ministre de la Défense israélien Yoav Gallant a décrit les attaquants du Hamas comme des « animaux humains », le major-général Ghassan Alian de l'Armée de défense israélienne **a déclaré** que le Hamas avait « ouvert les portes de l'Enfer » et le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu **a affirmé** qu'Israël « riposterait avec une ampleur que l'ennemi n'a encore jamais connue ». Un membre des services de sécurité israéliens **a déclaré** à la chaîne 13 d'Israël que « Gaza finirait par devenir une ville de tentes... Il n'y aura plus de bâtiments. »

Dans la plupart des cas, les représentants officiels ont désigné le Hamas comme « l'ennemi », mais dans la réponse israélienne à l'attaque, la colère était dirigée contre l'ensemble de la population palestinienne. Certains représentants officiels d'Israël ont tenu des propos explicites. May Golan, ministre de la Promotion de la condition féminine d'Israël **a déclaré** : « Toutes les infrastructures de Gaza doivent être détruites et l'électricité doit être coupée **immédiatement**. La guerre n'est pas contre le Hamas, mais contre l'État de Gaza. » Dans le même ordre d'idée, le ministre de la Défense Yoav Gallant **a annoncé** une intensification brutale du siège d'Israël à Gaza, indiquant que l'approvisionnement en électricité, en nourriture, en eau, en gaz et en médicaments serait coupé pour les plus de deux millions de personnes vivant à Gaza. Le gouvernement a ensuite lancé un bombardement brutal sur Gaza, détruisant aveuglément des immeubles d'habitation, des écoles, des hôpitaux et d'autres infrastructures civiles essentielles.

Comme l'a dit le International Network on Explosive Weapons (INEW) dans un **communiqué** qui appelait le Hamas et Israël à cesser leurs attaques de roquettes et leurs frappes aériennes : « Le recours à des armes explosives dans des régions peuplées est une des principales causes d'atteinte aux civils. Des civils sont tués et blessés ; nombre d'entre eux subissent des blessures qui changeront le cours de leur vie, sans compter les séquelles et la détresse psychologiques. Les dommages et la destruction d'infrastructures essentielles comme les habitations, les hôpitaux et les écoles entraînent encore davantage de préjudices. Les munitions non explosées posent une menace pour les civils pendant et après les hostilités et empêchent un retour en toute sécurité pour les personnes réfugiées et déplacées. »

Les équipes humanitaires présentes à Gaza affirment que les hôpitaux sont **complètement dépassés** par les victimes civiles. Plus de 400 000 personnes ont été déplacées. Jusqu'à présent, des milliers de personnes ont été tuées dans les bombardements, dont des centaines d'enfants. **La moitié de la population** de Gaza sont des enfants, ce qui signifie que de nombreux autres enfants mourront si le massacre d'Israël se poursuit. On compte également parmi les victimes plusieurs journalistes palestiniens, des membres du personnel de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens et du personnel médical.

**When towns and cities are bombed,
it is civilians that suffer the most**

**When explosive weapons are used in
populated areas, 90% of the victims
are civilians**



**your SIGNATURE
CAN SAVE LIVES**

#STOPBOMBINGCIVILIANS

Dans le même temps, les 10 et 11 octobre, les forces militaires israéliennes ont fait usage de phosphore blanc à Gaza et au Liban. Human Rights Watch **a confirmé** plusieurs rafales de phosphore blanc provenant de tirs d'artillerie au-dessus du port de la ville de Gaza et de deux zones rurales le long de la frontière israélo-libanaise. « Le phosphore blanc, qui peut être utilisé soit pour marquer, signaler ou masquer, soit comme arme pour déclencher des incendies qui peuvent consumer des personnes et des objets, a un effet incendiaire important qui peut entraîner de graves brûlures chez les personnes et incendier des structures, des champs et d'autres types de matériel à proximité », explique l'organisation dans un **communiqué de presse**. « L'utilisation du phosphore blanc à Gaza, l'une des zones les plus densément peuplées au monde, amplifie le risque pour les civils et viole l'interdiction du droit humanitaire international d'exposer les civils à des risques inutiles. »

Le meurtre de masse n'est pas de l'autodéfense

L'utilisation par l'État israélien d'un **langage génocidaire** et le fait qu'il ordonne et commette des crimes de guerre ont ouvert la voie à l'ultraviolence envers le peuple palestinien. La punition collective est une violation des lois internationales. Le nettoyage ethnique est un crime contre l'humanité. Au cours de la semaine dernière, on a demandé aux civils d'évacuer le nord de Gaza. Il est peu probable que les personnes qui partent soient autorisées à revenir un jour, tandis que celles qui restent seront probablement tuées. Comme l'**a expliqué** Itay Epshtain, avocat en droit international humanitaire au Conseil norvégien pour les réfugiés, l'annonce de l'évacuation d'Israël « bafoue ouvertement l'obligation d'offrir aux personnes évacuées un refuge et la garantie qu'elles pourront rentrer chez elles dès que possible. En l'absence de ces garanties, elle ne remplit pas les conditions d'une évacuation acceptable, et devrait être considérée comme un transfert forcé, une violation grave de la [quatrième] Convention [de Genève] jugée comme un crime de guerre ».

Les États ont le devoir d'empêcher les génocides. La **Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide** a été ratifiée par la plupart des États et a été incorporée dans le droit international coutumier. La Cour internationale de Justice a également **statué** que la prévention du génocide est une obligation légale, et que les États doivent faire preuve de « diligence raisonnable », un concept du droit international humanitaire lié à l'obligation positive d'un État d'agir en réponse à des menaces aux droits humains, y compris la vie et la sécurité. La Cour note que le devoir d'agir prend naissance « au moment où l'État a connaissance, ou devrait normalement avoir connaissance, de l'existence d'un risque sérieux de commission d'un génocide ».

Les gouvernements qui fournissent des armes à Israël et ceux qui cautionnent ses bombardements, le siège et l'invasion terrestre de Gaza n'empêchent non seulement pas un génocide, mais ils le rendent activement possible. En plus de cette assistance matérielle, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme **a mis en garde** contre la « rhétorique de fonctionnaires de haut niveau qui soulève des inquiétudes quant au message envoyé aux membres de l'Armée de défense d'Israël selon lequel le droit international humanitaire est devenu optionnel et non obligatoire ».

Néanmoins, il semble à présent que l'impunité pour Israël et le soutien de ses crimes de guerre vont se poursuivre. « À partir du moment où le Hamas a lancé son attaque, **écrit** Joshua P. Hill, on a observé des vagues successives de sympathie pour l'État israélien et les morts d'Israël » provenant de partout dans le monde. Mais seulement deux jours plus tard, « quand les bombes ont commencé à pleuvoir sur les immeubles résidentiels dans cette prison à ciel ouvert densément peuplée dont les gens ne peuvent pas s'échapper, anéantissant des quartiers et tuant des centaines de civils, ces mêmes personnes ont gardé le silence ».

Les médias occidentaux anglophones dominants ont amplifié cette sympathie disproportionnée en montrant des images et en partageant des histoires d'Israéliens et d'Israéliennes tués ou détenus, tandis

qu'ils ne montraient que des masses de Palestiniens et de Palestiniennes, des images floues et des corps sous les décombres. Le 7 octobre, de nombreux médias dénombraient les personnes « tuées » en Israël et les personnes « mortes » en Palestine. Cela suggère que les Israéliens sont assassinés, tandis que les Palestiniens meurent simplement mystérieusement.

La couverture biaisée de la violence encourage la perpétration d'actes de violence à l'encontre de la population palestinienne. De nombreux soutiens des actes d'Israël contre Gaza s'appuient sur le droit présumé d'Israël à l'autodéfense, mais comme l'**a demandé** le représentant de l'État de Palestine dans un droit de réponse à la Première Commission mardi : « Quel est ce droit à l'autodéfense qui vous donne le droit de massacrer des civils ? ». La réponse, c'est qu'il n'existe pas. Le droit international indique clairement que les crimes de guerre ne peuvent pas justifier d'autres crimes de guerre. Les atrocités ne peuvent justifier les atrocités. « L'absence de respect des lois de la guerre par une partie ne dégage pas l'autre partie de son obligation de respecter lesdites lois », **a fait remarquer** Sarah Leah Whitson, directrice de Democracy for the Arab World Now.

Il s'agit de l'un des principes de base du droit international, que toutes les délégations de la Première Commission clament respecter et que de nombreuses personnes ont passé des années à bâtir et à promouvoir. Toutefois, les déclarations injustifiées de nombreux gouvernements occidentaux selon lesquelles Israël « a le droit de se défendre » suggèrent qu'Israël est autorisé à entreprendre n'importe quelle action, y compris commettre des crimes de guerre et ignorer le droit du peuple palestinien à la sécurité et à la vie.

Une fois de plus, lorsque les gouvernements les plus militarisés au monde perçoivent une menace pour leurs intérêts ou sont confrontés à la violence qu'ils ont répandue depuis des décennies, soudainement le droit international disparaît. Nous le voyons avec l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie et l'occupation de certaines parties du pays ; nous le voyons avec les innombrables guerres, coups, opérations de forces spéciales et interventions militaires des États-Unis à l'étranger ; et nous le voyons aujourd'hui avec l'attaque d'Israël à Gaza.

Plusieurs commentateurs israéliens et étrangers ont dressé des parallèles entre les attaques du Hamas du 7 octobre et les attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, arguant que personne n'avait appelé à la retenue des États-Unis à l'époque. Évidemment, c'était bien le problème. Le passe-droit alors accordé au gouvernement des États-Unis **a mené** à la mort d'au moins 900 000 personnes, au déplacement de millions d'autres, à une guerre de plus de 20 ans, à des désastres environnementaux et a coûté aux contribuables étasuniens plus de 8 billions de dollars américains. « Il n'y a rien de pire sur Terre que la furie des puissants lorsqu'ils estiment avoir été défiés par leurs inférieurs », **affirme** Jon Schwartz.

Ceux qui profitent de la guerre le savent bien. Le cours des actions des fabricants d'armes **se sont envolés** le week-end dernier et continuent de grimper alors qu'Israël bombarde Gaza et lance son invasion terrestre. Ces entreprises vont faire des profits, les gouvernements n'auront pas à répondre de leurs actes et la population civile va souffrir.

La valeur de la vie humaine

C'est ainsi que fonctionne le monde actuellement. On répond à la violence par la violence et encore plus de violence. Les PDG renflouent leurs poches tandis que les civils saignent. Les leaders politiques usent de rhétorique belliqueuse alors que la vie des gens est complètement bouleversée ou se termine pour toujours. Au passage, c'est l'humanité qui est dépouillée. Il devient plus facile de détester autrui, et plus difficile de se comprendre les uns les autres. Cela est particulièrement vrai lorsqu'un groupe de personnes en oppresse et en violente un autre en toute impunité. Comme l'**a écrit** l'éducateur brésilien

Paulo Freire : « lorsqu'on établit une relation d'oppression, la violence a déjà commencé. Jamais dans l'histoire la violence n'a été initiée par les opprimés... La violence est initiée par les personnes qui oppriment, qui exploitent, qui sont incapables de reconnaître les autres comme des personnes — pas par ceux et celles qui sont opprimés, exploités et non reconnus. »

En réponse aux questions du représentant palestinien sur les lois internationales autorisant de tels « actes inhumains », le représentant d'Israël a déclaré : « Je ne suis pas avocat. Je suis un être humain. » Même si elle entendait peut-être transmettre l'émotion brute en tentant de faire face aux récentes atrocités vécues par le peuple israélien, cette déclaration dissimulait encore une fois l'inhumanité imposée aux Palestiniens. Car si le gouvernement d'Israël considérait également les Palestiniens comme des humains, agirait-il différemment dans sa réponse à la violence du Hamas ?

Cette question met en lumière une problématique clé qui sous-tend la crise actuelle : la valeur à géométrie variable attribuée à la vie humaine. Cela est en soi une tragédie, parmi toutes les tragédies vécues à l'heure actuelle. Et on doit en tenir compte si l'on veut espérer une chance de construire une véritable paix et justice.

« Nous ne pouvons pas continuer à justifier la mort des Palestiniens », a déclaré le représentant de l'État de Palestine. « Ce n'est pas possible. C'est inhumain. C'est raciste. C'est suprémaciste. Ce n'est pas une question de religion ou d'identité nationale ou d'origine des personnes tuées. Le problème, c'est le fait qu'on les tue... Continuer à nier l'humanité et les droits des Palestiniens n'est pas une voie acceptable. Cela mènera toujours à la violence. » Il a tenu les propos suivants :

La constance est la condition de la crédibilité. En se taisant, on justifie le massacre des Israéliens et du même coup, on cautionne le massacre des Palestiniens, c'est moralement répréhensible, légalement inacceptable et politiquement et humainement catastrophique. Les civils palestiniens méritent tout autant la protection. Les vies palestiniennes ne sont pas moins dignes de respect. Les familles des centaines de Palestiniens tués, en grande majorité des civils... méritent solidarité et compassion... Si vous les abandonnez, vous abandonnez votre humanité, vous discréditez l'ordre du droit international, vous ne servez ni la cause de la justice ni la cause de la paix.

Les disparités dans la façon dont les êtres humains sont traités et perçus ne sont pas, évidemment, propres aux Israéliens et aux Palestiniens. L'organisatrice Menominee Kelly Hayes et l'organisatrice noire Mariame Kaba **ont décrit** des similarités dans la façon dont les communautés noire et autochtone sont traitées aux États-Unis. Elles font remarquer qu'elles voient des « parallèles entre cette disparité et la manière dont les pertes israéliennes ont déclenché un élan de deuil et d'inquiétude, tandis que le meurtre, le kidnapping, l'emprisonnement, la surveillance, la torture et la coercition des Palestiniens durant des décennies d'apartheid ont eu lieu dans l'indifférence générale de nombreuses personnes qui demandent aujourd'hui justice à la suite des morts d'Israël ». Elles soulignent également que, comme dans le cas de l'incarcération et du traitement violent des populations noire et autochtone par la police aux États-Unis qui sont caractérisés non pas de guerre mais de « paix », on s'attend à ce que les Palestiniens vivent dans un climat perpétuel de violence et que la situation soit considérée par le monde comme un état de paix.

Mais la répression, l'injustice et la violence ne sont pas la paix. Et la différence de traitement des gens — et la réaction de la soi-disant communauté internationale — ont un sens. Les Palestiniens voient comment les leaders politiques du monde entier condamnent la Russie pour son occupation illégale des terres ukrainiennes, comment ils dénoncent les crimes de guerre des Russes et les bombardements des villes ukrainiennes, comment ils se précipitent pour fournir de l'aide militaire et humanitaire à l'Ukraine — tandis que dans le même temps, ils cautionnent, soutiennent et appuient les bombardements par Israël des villes palestiniennes, ses crimes de guerre et son occupation des terres palestiniennes. Ils voient

comment ces gouvernements, si prompts à offrir leur aide à l'Ukraine, suppriment l'aide à la Palestine et condamnent les manifestations non violentes qui rappellent la valeur des vies palestiniennes.

Ils voient comment les gouvernements parlent des violations par la Russie du droit international par rapport à Israël. Par exemple, dans sa déclaration au débat général devant la Première Commission la semaine dernière, la **Belgique** a indiqué : « Les normes, les accords et la surveillance créent une zone tampon contre le désordre mondial, où la puissance est juste et où l'intérêt personnel de certaines personnes prévaut sur l'intérêt commun de l'humanité ». Dans ce contexte, soutenait la Belgique, « on ne peut pas faire semblant de défendre les principes de souveraineté nationale et d'intégrité territoriale et dans le même temps fermer les yeux sur l'agression de la Russie, sa guerre illégale et son mépris flagrant du droit humanitaire international et des droits humains ».

Peut-on imaginer appliquer cela de façon universelle pour critiquer tous les gouvernements ? Pour défendre les droits de tous les civils ? Cela pourrait-il être un pas vers une désescalade de la violence ? La solidarité avec toutes les victimes de violence pourrait-elle cesser d'alimenter la violence ? Naomi Klein exhorte à ce type de véritable solidarité dans un **article** publié dans *The Guardian*, dans lequel elle appelle à « l'humanisme qui unit les peuples au-delà des ethnies et des religions. Une opposition féroce à toutes les formes de haine fondée sur l'identité. » Une approche « ancrée dans des valeurs qui se placent systématiquement du côté de l'enfant plutôt que de l'arme, peu importe à qui appartient l'arme ou à qui appartient l'enfant ». Une approche « qui est inébranlable et constante du point de vue moral, et qui ne confond pas cette constance avec l'équivalence morale entre occupant et occupé. L'amour. »

Se mobiliser pour briser le cycle de la violence

Il est impératif de prévenir davantage d'atrocités et de pertes de vies. Pour cela, un cessez-le-feu immédiat et la libération des personnes détenues par le Hamas et Israël sont nécessaires. On ne pourra obtenir une paix durable et juste qu'en éliminant les causes à la racine de la violence et de l'oppression. La communauté internationale ne peut pas attendre une autre escalade des hostilités pour créer une voie réaliste vers la justice et la paix. Elle doit agir sans attendre.

Malgré la répression de celles et ceux qui élèvent la voix contre le nettoyage ethnique et le potentiel génocide de la population palestinienne, on a observé un immense élan de solidarité dans le monde de **Bagdad** à **Paris**. Aux États-Unis, des activistes ont organisé des actions directes contre les entreprises qui fournissent des armes à Israël, comme **L3Harris** et **Elbit Systems**. Certains gouvernements se sont exprimés contre le siège et les bombardements d'Israël à Gaza.

Tous les États Membres et les entités responsables des Nations Unies doivent faire respecter la Charte des Nations Unies et le droit international, y compris par les actes suivants :

- appeler à un cessez-le-feu immédiat;
- appeler à la cessation du recours aux armes explosives dans des régions peuplées par toutes les parties, ainsi qu'à la cessation du recours aux armes incendiaires par Israël;
- exiger d'Israël la levée du siège à Gaza et la garantie de l'accès aux biens essentiels à la survie de la population dans l'enclave de Gaza;
- exiger qu'Israël respecte ses obligations dans le cadre du droit international et fasse tous les efforts nécessaires pour protéger les populations civiles dans les territoires palestiniens occupés, ainsi qu'appeler Israël à mettre fin à son occupation;

- réinstaurer l'aide humanitaire pour éviter la punition collective des Palestiniens par les donateurs et les États Membres;
- initier un processus dirigé par les Nations Unies pour la paix et la justice centré sur les voix et les perspectives palestiniennes afin de permettre d'avancer vers la paix;
- mettre fin à l'aide militaire et à toute autre forme de soutien de l'occupation par Israël de la Palestine et de son régime d'apartheid, y compris en imposant un embargo sur les armes pour les importations et les exportations d'armes israéliennes;
- ne pas criminaliser, condamner ou réprimer les actions non violentes de solidarité envers les Palestiniens et les Palestiniennes;
- mettre en œuvre les **recommandations du rapport de 2022** de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967;
- reconnaître l'indépendance de la Palestine.

Les délégations de la Première Commission ont la possibilité de soutenir les actions ci-dessus, en particulier les questions liées aux armes et à la violence armée, notamment par les moyens suivants :

- appeler Israël à cesser ses bombardements aveugles sur Gaza et à ratifier la **déclaration politique contre les armes explosives en zones peuplées**;
- appeler Israël à cesser l'utilisation de phosphore blanc et à **renforcer le protocole de la Convention sur certaines armes classiques** au sujet des armes incendiaires;
- soutenir un double embargo sur les armes envers Israël, conformément au **Traité sur le commerce des armes**;
- appeler Israël à mettre un terme au siège, au nettoyage ethnique et au possible génocide de Gaza et exhorter tous les gouvernements à ne pas soutenir ces actes et à se conformer à leur responsabilité légale d'empêcher un génocide;
- inciter les délégations à ne pas employer un langage qui déshumanise les populations ou qui cherche à justifier les crimes de guerre et autres violations du droit international.

Plus généralement, il serait judicieux que les délégations de la Première Commission offrent leur solidarité à l'ensemble des civils qui subissent cette vague de violence et appellent à l'action pour désamorcer la violence plutôt que de l'exacerber. Comme **l'écrit** Joshua P. Hill : « Nous devons agir. Nous devons faire ce que nous pouvons, si futiles semblent nos actions, pour sauver des vies. Le cessez-le-feu est la première étape. Nous dérober face à notre responsabilité d'agir signifierait une fois de plus accepter en silence un bain de sang. »